ADRESSE

Du Conseil-général de l'Administration du Département de la Lozère,

AUX CITOYENS

De ce Département.

1791

Case folio FRC 9937 no. 1

Appelés par votre confiance à l'administration de ce Département, notre premier devoir étoit de prendre connoissance de l'exécution que les nouvelles Lois y ont reçue. Nous n'avons pas tardé à nous appercevoir que, malgré les talens et les ressources d'un Directoire éclairé, ces Lois y sont presque par-tout méconnues ou violées. Nous nous sommes convaincus par les premières opérations qui nous ont été présentées, et par le Compte rendu par le Procureur-général-syndic, que notre tranquillité tant vantée n'étoit qu'apparente, et qu'elle n'existoit réellement que pour les ennemis de la chose publique. Des insurrections multipliées ont souvent alarmé les bons Citoyens; l'on a été forcé d'employer des voies rigoureuses pour les réprimer; et les commissions extraordinaires qu'elles ont nécessitées, nous ont occasionné des dépenses considérables.

Nous avons vu le Fanatisme agiter les esprits jusques sous nos yeux, et la perspective des désordres les plus

THE N... LIBRARY

dangereux s'est offerte à nos premiers regards. Nous avons vu presque par-tout les amis de l'ordre, parce qu'ils sont ceux de la Constitution, opprimés par ses détracteurs, et réduits au plus morne silence. Ils couroient des dangers toutes les fois qu'ils vouloient élever leur voix pour le bien public, ou pour se plaindre des humiliations qu'on leur faisoit essuyer. Vos ennemis étoient fiers de cet état des choses, parce que, vivant dans l'indépendance, rien ne contrarioit leurs manœuvres, et que le peuple se livroit sans méfiance à leurs suggestions perfides.

Nous l'avons vu, ce peuple franc et honnête, ce bon peuple, cher à nos cœurs, et le principal objet de notre sollicitude, prêt à courir à sa perte inévitable, pour favoriser les projets de ses plus cruels ennemis. Nous l'avons vu, alarmé sur sa Religion, que nous révérons, que nous chérissons comme lui, parce que, comme lui, nous connoissons la sagesse et la pureté de ses principes. Nous nous sommes apperçus que ce prétexte étoit une arme des plus dangereuses dans les mains de ses oppresseurs.

Toute la France avoit les yeux ouverts sur ce Département; il étoit regardé comme le centre du Fanatisme, et ses habitans comme les ennemis déclarés de la Révolution. Leurs voisins, justement irrités de la résistance qu'ils opposoient à la Loi, ont refusé les subsistances qu'ils leur ont fait demander dans leurs besoins, parce qu'ils les ont jugés indignes des bontés d'une famille qu'ils cherchoient à déchirer.

Cette position étoit aussi déplorable qu'effrayante; il étoit instant de la faire changer, et vos Administrateurs ont pensé qu'une force imposante étoit nécessaire pour y parvenir. Elle étoit nécessaire, non pas, comme on a cherché à vous le persuader, pour la faire servir à violenter vos opinions, à gêner votre culte; mais au contraire pour les protéger. Elle l'étoit pour la sûreté de vos vies, de vos propriétés; pour le maintien de

l'ordre et de la tranquillité qui seront la source de votre bonheur. Les mal-intentionnés seuls doivent trembler à l'approche des troupes que nous avons demandées ; ils sont les seuls que nous ayons eu en vue ; nous nous plaisons même à croire que leur présence les contiendra, sans qu'il devienne nécessaire de les faire agir contr'eux.

Habiles à profiter des circonstances, ils ont encore cherché à faire servir cette opération à leurs vues. Ils vous disent que les Troupes que vous allez recevoir, vous plongeront dans le désordre et dans le désespoir ; qu'elles vont dévorer le peu de subsistance que les fléaux, dont vous avez été affligés, ont épargné, et que vous serez encore obligés de quitter vos lits, vos maisons pour leur faire place. Connoissez mieux nos intentions, Citoyens paisibles, mais aveuglés ! Les dispositions où nous sommes de faire votre bien, à quel prix que ce soit, doivent vous rassurer. Apprenez que nous avons pris toutes les précautions nécessaires pour que les Troupes que vous recevrez ne vous soient pas à charge, et que chaque partie du Département doit être pourvue des lits, des ustensiles et des subsistances nécessaires avant leur arrivée. Vous en retirerez un avantage réel, en ce que la solde de ces troupes rétablira parmi vous la circulation du numéraire, qui en a déjà disparu depuis long-temps.

Loin de chercher à aggraver vos besoins, le soin de les soulager est celui qui excite le plus notre zèle. Déjà par les démarches du Directoire et de nos Représentans à l'Assemblée constituante, vous avez obtenu des secours assez puissans ; nous en réclamerons de nouveaux, et nous les réclamerons avec instance ; mais soumettez-vous à la Loi, ne soyez plus ennemis de vous-mêmes ; abandonnez la cause de ceux qui cherchent à vous opprimer. Faites attention qu'ils abusent de votre crédulité, pour voiler, sous des prétextes apparens, les vues intéressées qui les font agir ; que les privilèges, les

f 35a

prérogatives et les redevances supprimées ne pesoient que sur vous ; qu'ils sont l'unique objet de leurs regrets et de leurs démarches, et qu'ils ne peuvent les faire rétablir qu'à votre préjudice.

Et vous dont l'égoïsme et d'antiques préjugés dirigent la conduite, vous qui aviez jusqu'ici fait parade de sentimens distingués, oubliez de vains privilèges, et montrez-vous nos frères ; rentrez dans une famille qui vous tend les bras ; elle ne se vengera des torts que vous lui avez faits ou que vous auriez voulu lui faire, que par des égards et par des actes de justice. Soyez bons citoyens ; c'est le plus beau titre auquel un honnête homme puisse aspirer.

Citoyens, rendez-nous tous la justice de croire que nous ne cherchons que votre bien commun, et que nous emploirons, pour l'opérer, les voies de la douceur et de la modération. Les obstacles que nous éprouverions dans l'exécution de ce projet, ne serviroient qu'à exciter notre zèle. Nous espérons d'y parvenir, malgré les efforts de nos ennemis ; et la satisfaction d'y avoir réussi, sera pour nous la plus douce des récompenses.

L'Assemblée a arrêté, que la présente Adresse sera imprimée, affichée, lue et proclamée, dans la forme ordinaire, dans toutes les Municipalités du Département.

CHATEAU-NEUF-RANDON, *Président* ;

PAULET, *Secrétaire* ; signés.

A MENDE, de l'Imprimerie du Département de la Lozère, chez KOCHER, et PROST. 1791.